

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 95

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

stantif ait donné naissance à une fable ridicule, démentie cependant par l'histoire de l'Eglise à travers tous les siècles. Si l'Eglise catholique déniait une âme à la femme, aurait-elle élevé des autels à tant de saintes proposées en exemple à la vénération des fidèles?

Quant à l'allégation d'après laquelle ce serait le concile de Trente qui aurait reconnu une âme à la femme et lui aurait accordé le droit de faire son salut, elle est inventée de toutes pièces, et il est regrettable qu'elle soit colportée de bonne foi par des auteurs mal informés.

Je suis trop convaincue, chère Mademoiselle, de votre désir de ne pas propager dans votre journal des allégations de faits contournés, j'ai une trop grande confiance dans votre loyauté pour supposer que vous refusiez de publier une mise au point de cette erreur échappée à votre collaboratrice.

Je vous remercie donc d'avance de votre bonne hospitalité, et je vous prie, chère Mademoiselle, d'agrément l'expression de mes meilleurs sentiments confraternels.

Louise VAN DEN PLAAS,
Secrétaire générale du Féminisme chrétien de Belgique.

d'une Société de plus. Nous ne voyons pas dans l'adhésion à une Société un but en lui-même, mais le moyen nécessaire pour parvenir au but. Il est rare que l'on fasse partie d'une Société par plaisir, mais on y entre par un sentiment de devoir. Et c'est à la conscience de ce devoir que nous voudrions éveiller les femmes, de ce devoir de se soutenir entre femmes, celles qui sont à l'arrière appuyant celles qui sont à l'avant-garde et qui ont besoin des autres pour accomplir leur travail. Nos adversaires ont cherché par tous les moyens à jeter la discorde parmi les femmes, à les dresser les unes contre les autres, les célibataires contre les femmes mariées, les femmes qui possèdent contre celles qui n'ont rien. Montrons-leur que ces manœuvres ont été vaines, et que la devise « Un pour tous, tous pour un » n'est pas un vain mot. »

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes.* — La série de causeries: *Quelle profession choisir pour nos filles?* s'est terminée, le 27 avril, par un très vivant exposé d'une toute jeune ouvrière d'usine, Mlle Louise Santo. De sa causerie, comme des détails qu'a ajoutés sa mère, ouvrière d'usine elle aussi, il est clairement ressorti que le métier est avantageux pour celles-là, mais celles-là seules qui ont un besoin immédiat de gagner, le gain étant plus élevé dès les débuts que partout ailleurs, et l'apprentissage absolument nul, ne nécessitant pas dans certains cas une demi-heure de pratique. Mais ceci est largement compensé par le grave défaut de n'avoir en main aucun acquit, aucune profession, de dépendre par conséquent de la maison qui vous occupe, des fluctuations de l'embauchage, qui peuvent laisser une ouvrière complètement sans aucune ressource, alors qu'une femme qui a en main un métier bien appris est sûre de se tirer toujours d'affaire. Des détails intéressants ont été donnés sur la vie d'usine, sur la monotone désespérante d'un travail si indéfiniment divisé qu'il devient purement mécanique, sur le système des prises accordées aux ouvrières qui font leur travail plus vite que dans le temps prévu, et qui intensifie la production au détriment de la tranquillité nerveuse de ces dernières. — A la sortie de cette dernière causerie, plusieurs mères de famille nous ont dit avoir pu choisir, grâce à cette série, une profession pour leur fille qu'elles vont dès maintenant aiguiller dans la bonne voie. Une conférence hors série est encore prévue pour le samedi 29 mai, à 8 h. 30, sur l'agriculture, profession féminine, par M. Brechbühl, chef de culture à l'Ecole agricole de Montmirail. — Le cours de M. Reymond sur Pascal a réuni dès les débuts un bel auditoire, très visiblement intéressé. — Au thé de membres du 6 mai, le dernier de la saison, Mlle Witz a donné sur la fondation et l'organisation de son *Ouvroir coopératif* les détails les plus intéressants, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir. Enfin, Miss C. Hamilton, l'auteur anglais bien connu, en séjour à Genève pour la préparation du Congrès international, a bien voulu accepter de parler le vendredi 14 mai, à 5 heures, de l'hôpital féministe de Royaumont, qu'elle a dirigé durant la guerre. C'est là une séance du plus haut intérêt en perspective, Royaumont étant célèbre parmi tous les hôpitaux du front français par son organisation hors ligne, et son fonctionnement impeccable assuré uniquement par des femmes.

E. Gd.

AVIS A NOS LECTEURS. — Le manque de place nous oblige à retarder la publication d'un article de Mlle J. Meyer, vice-présidente de l'Institut des Ministères féminins sur le *Pastorat féminin*.

Notre prochain numéro contiendra également :

La nationalité de la femme mariée (thèses présentées à l'Assemblée générale de l'A. S. S. F., puis au Congrès international).
Les pensions aux mères (exposé préliminaire d'après les documents anglais et norvégiens d'une des questions qui seront discutées au Congrès international).

Le numéro du 10 juin du *Mouvement Féministe* paraîtra quelques jours avant la date fixée, et sera entièrement consacré au Congrès international.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nous rappelons aux lecteurs du *Mouvement Féministe* que l'Assemblée générale annuelle de l'Association suisse a été fixée au *samedi 5 juin*, dès 3 heures de l'après-midi, à *Genève*, ceci afin de permettre à toutes les déléguées qui voudront participer au Congrès de grouper en un seul leurs voyages suffragistes. Le *Mouvement Féministe* du 25 mai publiera *in extenso* le programme de cette Assemblée, que les Comités des Sections ont maintenant tous en main, et qui contient entre autres deux sujets intéressants. L'un est la nationalité de la femme mariée, sur laquelle le Comité Central présentera des thèses, qui, après discussion et adoption par l'Assemblée, seront remises trois jours plus tard au Congrès international. L'autre est la revue, qui aura lieu dans la grande séance publique du soir, de la situation actuelle du suffrage féminin en Suisse, sous forme de brefs exposés faits par six oratrices différentes. Cette revue, à la veille de l'ouverture du Congrès, et en présence certainement de déléguées étrangères qui voudront se rendre compte du point où en est la question du suffrage chez nous, aura, cette fois-ci tout spécialement, une valeur très grande. — Nous recommandons donc chaleureusement à nos lecteurs l'Assemblée suisse, dont les deux séances sont publiques et gratuites.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Notre Assemblée générale annuelle a été cette fois, rompant avec la coutume qui veut que nous nous réunissions en été à la campagne, fixée tout simplement au soir du 12 mai, dans notre local. La cause de ce changement est la réunion à Genève de l'Assemblée suisse; il a paru, en effet, qu'il serait plus intéressant pour nos membres, nom pas d'entendre un compte-rendu de l'Assemblée suisse par un délégué, mais de se préparer à participer à ses travaux en étudiant d'avance les questions qui y seront débattues, entre autres les thèses du Comité sur la nationalité de la femme mariée, et la question revenant toujours sur le tapis de la nationalité des membres du Comité Central. L'ordre du jour de cette Assemblée genevoise, qui est donc fixée au mercredi 12 mai, à 8 h. 30 du soir, est le suivant : 1. Rapport du Comité. — 2. Rapport financier. — 3. Rapport du Comité de l'Initiative constitutionnelle. — 4. « Portes entrouvertes », expériences faites par la Commission des Listes du Comité de l'Initiative. — 5. Discussion et votation des propositions présentées à l'Assemblée générale suisse. — 6. Congrès international pour le suffrage féminin. — 7. Divers et propositions individuelles. — La séance est publique. E. Gd.

BALE. — Pour bien montrer que la défaite du 8 février n'a nullement découragé ni abattu les suffragistes, la *Vereinigung für Frauenstimmrecht* adresse un appel pressant à toutes les femmes, leur demandant d'adhérer à cette Association dans un sentiment de solidarité féminine. « Que l'on n'invoque pas, dit cet appel, ni le manque d'argent, ni le manque de temps, ni l'ennui de faire partie